

ETAT FRANCAIS

COPIE

XXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXX

Alençon

le Juillet

1942

Commissariat Spécial
d'AlençonLe Commissaire de Police
Chef du Service des Renseignements Généraux

N° 1019

à MONSIEUR L'INTENDANT DE POLICE
(Service des "enseignements Généraux)R O U E NSituation politique,
sociale et économiquedépartement de
l'Orne

Référence à votre Lettre N° 167 PR/IP du 13 Juillet 1942, j'ai l'honneur de vous adresser, ci-dessous, les renseignements demandés sur la situation dans le département de l'Orne aux points de vue politique, social et économique :

A) - MOUVEMENT POLITIQUE.-

"anées communistes & terroristes. - Le département de l'Orne n'a jamais été avant-guerre favorable à la propagande extrémiste. Le parti Communiste, même en 1936, n'avait qu'une influence très relative dans cette région.-

Le Secrétaire Régional du Parti était le nommé BOUDET Roland, instituteur à Vitrai-sous-Laigle (Orne) depuis sa démobilisation et précédemment à ATHIS. - Ayant fait amende honorable, il ne se livre à aucune activité depuis l'armistice et n'attire pas l'attention. Il n'en est pas moins surveillé.-

Le Secrétaire des "Jeunesses Communistes" était le nommé BOSSCHNEY Armand, instituteur à Bretoncelles (Orne). Appelé sous les drapeaux en Octobre 1939, il n'est pas revenu dans l'Orne et doit se trouver actuellement en fonction dans la Haute-Savoie.-

L'Orne comprenait avant-guerre des sections communistes à ALENCON-ARGENTAN-LAIGLE & FLERS, avec cellules à Almenêches-Surdon- Vimoutiers-St-Gauburge-Rai-Aube-Mortagne-Randonnai-Bellême-Tinchebray-La Ferté-Macé.-

Pendant la guerre, il n'y eut aucune activité communiste dans le département.-

Après l'armistice quelques faits de propagande communiste, par distributions de tracts dans les boîtes à lettres ou jet sur la voie publique dans quelques rues, ont eu lieu, par intermittences, dans la région de FLERS-TINCHEBRAY, à partir de fin Mai 1941 .-

Précédemment, le 13 Décembre 1940, deux tracts communistes seulement ayant été découverts dans des boîtes à lettres de particuliers à St-Gauburge (centre cheminots), des perquisitions furent opérées chez un certain nombre d'individus ex-communistes.- Sur mandat d'amener de M. le

Juge d'Instruction d'Argentan, le nommé SOUET Emile, cheminot retraité dt Route de Vauferment à St-Gauburge, ex-secrétaires de la cellule de cette localité fut incarcéré pendant un mois et bénéficia d'un non-lieu.-

Le 18 Octobre 1941, il a été interné par les autorités d'occupation au camp de COMPIEGNE en même temps que 19 autres individus extrémistes de l'Orne.-

Dépuis cette date ou plutot depuis les perquisitions opérées à St-Gauburge, il n'a pas été constaté ou signalé d'actes de propagande communiste dans cette région .-

La propagande communiste s'est donc révélée pour ainsi dire sur un seul point du département à FLERS-TINCHEBRAY, de fin Mai 1941 à Septembre 1941, notamment.-

Des investigations (recherches-enquêtes-perquisitions) effectuées par les polices spéciale, municipale et mobile, amenèrent le Parquet de BOM-FRONT à ouvrir une information contre :

1^e- MERLE Faustin, commis principal des contributions indirectes à Tinchebray, Route de Vire, inculpé de menées communistes (en fuite)

LERICHE, "éon, employé à l'Usine à Gaz de Tinchebray, y demeurant, au domicile duquel fut découvert et saisi un document de 40 pages de Février 1941, intitulé "COMMENT NE DEFENDRE",

FERNEX Louis, ouvrier métallurgiste, dt. à Fresnes ("la Folie") près de Tinchebray, inculpé de menées communistes.-

Ces 3 individus traduits, le 16 Janvier 1942, devant la Cour Spéciale de CAEN furent relaxés.- MERLE, en fuite, fut jugé par contumace.-

LERICHE & FERNEX ont été internés le 18 Octobre 1941 au camp de Compiègne par les autorités allemandes et ont réintégré ce camp après leur comparution devant la Cour Spéciale.-

2^e- BACCO Joseph, ouvrier fourreur, dt. à St-Georges des Groseillers (La Riptière) pour plusieurs menées communistes. On le suspectait notamment d'avoir posté des tracts communistes au bureau de poste de VASSY (Calvados) à l'adresse de commerçants de FLERS.-

HOCHET Maurice, membre des "Jeunesses Communistes" dt Flers, avant-guerre, ouvrier d'usine, 78 rue Sennetz dans cette ville, chez qui fut trouvé un paquet de 100 tracts communistes,

VENIARD Henri, ouvrier, dt. à St-Georges des Groseillers (Rainette) près de Flers, lequel avait porté les tracts chez HOCHET.-

Les autorités allemandes se saisirent du dossier d'instruction de ces 3 derniers individus - leur culpabilité apparaissant postérieure à l'entrée en guerre de l'Allemagne c/les Soviets - Ils furent traduits le 3 Novembre 1941 devant la Cour Martiale de CAEN.-

BACCO & HOCHET furent acquittés.-

VENIARD fut condamné à mort. Il a été exécuté.-

Parmi les 20 individus internés à Compiègne par les autorités allemandes, 5 d'entre ont été libérés le 13 Janvier 1942.- Deux de ces derniers les frères BLAIS Louis et Prosper, ouvriers à Tinchebray, n'ont jamais été notés comme communistes. Ils ont été, toutefois, en relations avec le sieur MERLE Faustin, désigné ci-dessus, fonctionnaire des Contributions Indirectes à Tinchebray.-

Dépuis cette action répressive et l'internement d'individus par les autorités occupantes, le mouvement communiste qui se dessinait dans la région de FLERS, paraît avoir été sérieusement freiné sinon complètement brisé.-

Quelques tracts communistes ont encore été découverts à Flers, en Décembre 1941, rue du Théâtre; en Mars 1942 sur les trottoirs de la rue de la gare, et en Avril 1942 sur les trottoirs de quelques rues de la ville.-

Les recherches et perquisitions effectuées, notamment en Avril et au début de Juin 1942 dans cette région, n'ont amené aucune inculpation et n'ont pas permis de découvrir de document ou tracts communistes et il n'a pas été possible d'établir si ces derniers faits de propagande étaient l'œuvre d'individus de passage ou de personnes domiciliées dans la région.-

A noter que les 9 et 10 Février 1942, des tracts communistes à tendance agricole postés en gare du MANS et à LAVAL avaient été adressés à un certain nombre de Maires de l'Orne.-

En ce moment, on ne voit aucun fonctionnaire du département susceptible de se livrer à la propagande des Soviets.-Ceux appartenant avant guerre, au parti communiste, en particulier le nommé BOUDET Roland, ex-secrétaire régional, ne paraissent se livrer à aucune activité suspecte.-

Un sieur DARIEL Jean Batiste, né le 30 Mai 1908 à NOUVOITOU (Ille-et-Vilaine) ouvrier électricien à la S.D.E.C. à Flers, dt. à la Bellala-Forge près de Flers, ex-membre de la section communiste de Flers, fait l'objet d'une surveillance particulière.- Une perquisition effectuée à son domicile le 28 Avril 1942, n'a fait cependant rien découvrir, en dehors d'un vieux almanach de l'"Humanité" qui a été saisi.-

J'ajoute qu'un nommé CHAMPION Marcel, né le 12 Août 1896 à NOCE (Orne) facteur des P.T.T. à Boissy-Maugis (Orne) et ex-Conseiller Municipal de Maisons-Maugis, localité voisine, a été appréhendé le 3 Mars 1942 par le service de la 1^e Brigade Régionale de Police Judiciaire à PARIS, opérant dans la Région Normande en collaboration avec des Inspecteurs du Service des enseignements généraux de la Préfecture de Police.-

Sa femme née CHUAT (Camille-Amandine) le 1^e Juin 1898 à HUEGOAT (Finistère) a été également appréhendée et transférée à Paris avec son mari.-

CHAMPION n'était pas connu, avant-guerre comme appartenant au parti Communiste, ni même comme ayant des opinions communistes.

Mais, il a été en relation, avant les hostilités avec le nommé COLLIN Henri, né le 28 Août 1881 à Paris (1^e), ayant séjourné à MOUTIERS-au-PERCHE (Orne) Hôtel du Soleil d'Or - en fuite - domicilié à GENNEVILLIERS (Seine) 28 Rue Hélène Micheud, ~~XXXXXXXXXX~~ militant communiste, figurant à la circulaire de recherches N° 1078 du 12 Mars 1942 de la 3^e Brigade régionale de police judiciaire à ROUEN.

Il venait passer ses vacances, avant guerre, à MAISONS MAUGIS, à la pension de famille tenue par les époux CHAMPION.- COLLIN qui était revenu dans la région après l'armistice, pour y travailler, et sans doute se soustraire aux recherches ou aux surveillances de la police parisienne, s'était lié, à nouveau, avec CHAMPION. D'après les renseignements que j'ai pu obtenir, il serait, consciemment ou non, facilité l'envoi du courrier ~~XXXXXXXXXX~~ de COLLIN à Maisons-Maugis, sous son nom personnel .-

Il signale que les nommés DHEILLY Alfred, né le 9 Septembre 1904 à BIHOREL (Seine-Inférieure) ancien employé des Ponts et Chaussées à ROUEN - révoqué en 1930, en chômage - domicilié à MANTILLY (Orne) depuis Décembre 1940, et sa femme :

DHEILLY née NEUVILLE (Henriette-Augustine) le 27 Juillet 1898 à ETAINHUS (Seine-Inférieure), ~~instigatrice adjointe à Mantilly~~, depuis Décembre 1940, ont quitté leur domicile dans la nuit du 24 au 25 Juin 1941, par crainte, à -t-on dit

dixtre arrêtés par les autorités allemandes.-

Ils n'avaient, en effet, pas été inquiétés par la justice française pendant leur séjour à Mantilly où ils n'attiraient pas l'attention.

Précédemment, les époux DHEILLY étaient domiciliés à ROUEN, Rue Laboureur, où ils s'étaient signalés l'un et l'autre, pour activités extrémistes.-

Le ménage DHEILLY fait l'objet d'une circulaire de recherches N° 925 2/B en date du 4 Août 1941 de l'Inspection Générale des Services de police Judiciaire à VICHY.-

Vous voudrez bien trouver, ci-joint, en annexes :

I liste nominative par lettre alphabétique des individus connus avant-guerre, comme communistes ou considérés comme extrémistes, domiciliés dans l'Orne, comportant état-civil, profession, domicile et observations sommaires (annexe I)

I liste nominative des individus à tendances libertaires (annexe 2)

I liste nominative des extrémistes arrêtés le 18 octobre 1941 dans l'Orne et internés au camp de Compiègne par les autorités occupantes. Cinq d'entre eux -dont les noms sont indiqués- ont été libérés le 13 janvier 1942 (annexe 3)

I liste nominative des individus poursuivis pour menées communistes dans le département de l'Orne depuis l'armistice -affaire des époux CHAMPION de Maisons-Reugis transférés à Paris, exceptée (annexe 4)

3.

Enfin, je crois bon d'indiquer que le 18 octobre 1941, un nommé CHEVALLIER Fernand, né le 8 Avril 1900 à Nocé (Orne), alors greffier de paix ,9 rue des Maures à LAIGLE, a été après enquête effectuée par mes soins (sur instructions de M. le Préfet de l'Orne) en liaison avec la gendarmerie, convaincu de confection de tracts communistes.

Agissant par vengeance, à propos d'une femme, l'intéressé avait confectionné lui même ces tracts et sous le couvert de l'anonymat, en avait adressé des spécimens à l'autorité occupante (Feldkommandantur) en imputant cette confection de tracts et leur future distribution à un employé de banque de la ville de Laigle - ex-communiste - dont il réclamait depuis longtemps l'expulsion, par lettres anonymes, aux autorités allemandes.-

Ces autorités se saisirent de CHEVALLIER qui fut condamné à 3 mois de prison .- Ce dernier n'a jamais appartenu au Parti Communiste.-

En dehors de quelques coupures de cables téléphoniques, aucun acte de sabotage d'inspiration communiste ou terroriste n'a été commis dans l'Orne.-Aucun attentat ou tentative criminelle n'a eu lieu sur les chemins de fer ni sur des établissements quelconques dans mon secteur et il n'y a pas eu rien plus de meurtre ou tentative de meurtre sur des militaires allemands ou des agents de la force publique française .-

..

Pour mémoire, je signale que dans la nuit du 13 au 14 Août 1940, deux individus -non connus comme extrémistes- mais paraissant avoir agi par "gaminerie" un soir de fête, ayant effectué des barrages sur la route de RUGLES à LAIGLE, formés de wagonnets, cailloux, poteaux, etc. .

A la suite de cet acte, 14 otages de la région furent retenus par les autorités occupantes.-

"écouverts, après enquête de la gendarmerie de Laigle, les coupables comparurent devant un Conseil de guerre siégeant à LAIGLE :

...

1^e-COUPRY Michel, 19 ans, ouvrier boulanger à Bois-Arnault (Eure) condamné à 7 ans de travaux forcés;

2^e- COUPE Roger 16 ans, cantonnier auxiliaire, même commune, condamné à 5 ans de prison;

Sur appel de ce jugement, le conseil de guerre allemand siégeant à ALENCON, le 29 Août 1940, condamna COUPRY à la peine de mort et COUPE à 8 ans de prison.- COUPRY aurait été exécuté.-

Enfin, à ALENCON, dans la nuit du 19 au 20 Février 1940, 27 panneaux de signalisation de l'armée occupante furent arrachés et déposés dans un carrefour de la ville.

A titre de sanctions, une garde de jour et de nuit fut imposée à la population. Elle fut levée après 2 jours d'application.-

Une enquête effectuée par la police municipale, en liaison avec la police spéciale, amena le 25 février, la découverte des coupables, deux étudiants de la ville :

1^e-PILOU Jean acques, né le 31 Mai 1925 à Sés (Orne) étudiant au Cours Complémentaire d'Ozé à ALENCON, y dt. en garni, 77 rue Caussault

2^e-CIROUX Raymond, né le 14 Avril 1925 à DREUX (E. et L.) étudiant au Lycée d'Alençon, dt. dans cette ville chez ses parents, 97 rue Caussault .-

Ces deux gens gens reconnaissent, en outre, être les auteurs de différents actes répréhensibles : inscriptions tendancieuses tracées à la peinture sur la façade d'immeubles de la ville et sur la voiture du Commandant de la "Kreiskommandantur" - bris de glaces aux Magasins ROMET , suivi de vol d'articles divers - bris de glace à la permanence de la "égion française anti-bolchévique .-

Les autorités allemandes se saisirent de l'affaire en ce qui concerne l'enlèvement des panneaux de signalisation de leurs troupes.-

Traduits devant le Tribunal allemand à ALENCON, le 5 Mars 1942, PILOU a été condamné à 18 mois de prison et CIROUX à 6 mois de la même peine.-

Après quelques semaines de détention, CIROUX a été vu sa peine suspendue et a été mis à la disposition de la justice française en ce qui concerne les actes relevant de sa juridiction. Il a été acquitté par le Tribunal d'Alençon, comme ayant agi sans discernement.-

PILOU avait déjà subi une peine de 14 jours de prison de la part des autorités allemandes en Avril 1941 pour avoir tracé à la craie des inscriptions tendancieuses.-

CIROUX, en Septembre 1941, s'était enfui du domicile de ses parents dans le but de se rendre en zone libre. Il fut ramené à Alençon dans sa famille avant d'avoir pu mettre son projet à exécution.-

Des perquisitions effectuées au domicile des intéressés n'ont fait découvrir aucun papier ou objet suspect. - leurs parents ne sont pas connus comme communistes et n'ont pas attiré l'attention.-

Ci-joint (annexe 5) une liste nominative d'individus - non communistes- ayant fait l'objet de poursuites dans le département de l'Eure, depuis l'armistice, pour propos ou actes anti-nationaux d'ordre politique (offenses au Chef de l'Etat - propos de nature à exercer une influence fâcheuse sur l'esprit des populations) , comportant état-civil des intéressés, profession, domicile, et condamnations prononcées par les Tribunaux.-

"Parti Populaire Français". - Il n'existe actuellement, dans le département de l'Orne, qu'un seul groupement politique parmi ceux autorisés, le "PARTI POPULAIRE FRANÇAIS", ayant comme responsable départemental, le nommé :

LECHAT Emile, âgé de 30 ans, né le 17 Mars 1912 à PACE (Orne) employé à la "airis d'Alençon, dt. dans cette ville 88 rue du Mans, lequel appartenait déjà avant-guerre à ce groupement.-

Ce parti en cours d'organisation, cherche à former des sections dans le département et à recruter des adhérents, jusqu'ici, peu nombreux. Il manifeste son activité par l'apposition ou la distribution de "papillons" et par des inscriptions à la peinture sur la chaussée ou sur les murs. - Quelques réunions publiques ont été organisées, à ALENCON-ARGENTAN-FLERS & LAIGLE, avec le concours d'orateurs du Centre, et n'ont groupé qu'un petit nombre d'auditeurs, variant de 25 à 100 personnes.-

Le "Parti Populaire Français" ne suscite que peu d'enthousiasme du public ornais et son influence, quant à présent, est nulle dans la région.-

Groupe "COLLABORATION". - Par ailleurs, un groupe "Collaboration", se dessine à FLERS, ayant à sa tête, m'a-t-on assuré, M. ORGEVAL Métérinaire dans cette ville, et domicilié rue Richard-enoir. - Ce groupement n'a fait, jusqu'ici, aucune publicité.-

Aucune section organisée du "Assemblément National Populaire" ou du "Francisme" n'existe encore dans le département.-

..

B) ETRANGERS - MOUVEMENT SOCIAL -

Le département de l'Orne comprend au total 3.763 étrangers, soit:
Hommes I.685
Femmes II.248
Enfants au-dessous de 15 ans.... III.830
Total 3.763

répartis en 37 nationalités (Voir état, annexe 6)
parmi lesquelles prédominent les Belges (1076)-les Espagnols (802), les Italiens (550) et les Polonais (452).-

La population étrangère est en général disséminée dans le département. Les plus forts groupements se trouvent dans les villes d'ALENCON (207)- ARGENTAN (81) -FLERS (143) et LAIGLE (78) - étrangers pour la plupart exerçant une profession dans le bâtiment ou dans divers commerces (alimentation et primeurs) et dans les mines de fer, carrières, exploitations forestières.-

Le canton de Laigle (région industrielle) compte 308 étrangers.

Le canton de Flers (autre région industrielle) compte 212 étrangers.

Les centres miniers de La Ferrière aux Etangs et de St-Clair de Halouze, groupent 147 étrangers, travaillant comme mineurs.-

Une colonie Belge de cultivateurs est répartie dans les deux cantons de la Ferté-Fresnel et de Mouline-la-Barche, comptant ensemble 254 Belges.-

Un groupe de réfugiés espagnols à SEES, comprend :

Hommes	36
Femmes	59
Enfants au-dessous de 15ans ...	44
Total....	139

.....

La population étrangère de l'Orne adopte, dans son ensemble, une attitude correcte. - Aucun étranger n'a été signalé par les divers services pour menées suspectes. -

..

Le département de l'Orne au dernier recensement de 1936 avait une population totale de 269.331 habitants. - Ses 4 principales accusent respectivement : ALENCON, 17.731 - FLERS, 12900 - ARGENTAN, 7204 et LAIGLE, 6007 habitants. -

Le département étant essentiellement agricole, sa population ouvrière est peu nombreuse. A part les régions de FLERS - LA FERTE-MACE (Textile) , LA FERRIERE AUX ETANGS (Mines de fer) - MESSEI (fabri-
tations de guerre) - RAI-AUBE LAIGLE (tréfileries), les entreprises di-
verses ne comptent que des effectifs réduits. -

Malgré les difficultés présentes (vie chère et ravitaillement) la population ouvrière ornaise reste calme, en apparence, et est peu influençable à la propagande communiste, dont elle s'est toujours écartée, même dans la période de 1936 où les éléments extrémistes se recru-
taient plutôt parmi les cheminots, petits fonctionnaires & autres agents des services publics.

Cet état d'esprit satisfaisant à cet égard, s'explique surtout du fait que la plupart des ouvriers ornais sont catholiques pratiquants et leur sentiment religieux s'accorde mal avec la propagande des Soviets, malgré la formule de "la main tendue aux catholiques". -

Aussi bien maintenant qu'avant guerre, la propagande communiste n'a pu trouver chez eux un terrain propice à son extension. -

Un rendement au travail plutôt faible, en général, ils sont habi-
tuellement peu exigeants dans leur existence. N'ayant jamais été très revendicatifs, ils ont toujours négligé le syndicalisme. - De sorte qu'à part la période de 1936 où des agents centraux de la C.G.T. prospec-
taient toutes les régions, l'activité syndicale ouvrière dans l'Orne a été pratiquement nulle et inorganisée. - Ce qui est le cas depuis l'ar-
mistice où les syndicats sont restés en sommeil.

Quant à la Charte du travail, elle n'a encore reçu d'application pratique et, d'une manière générale, on estime que cet important organisme ne pourra vraiment avoir de réelle utilité qu'après la fin du conflit mondial et la reprise d'une activité économique normale. - La plupart des ouvriers ornais pratiquent le jardinage, lequel intensifié depuis la défaite, atténue dans une certaine mesure, leurs dif-
ficultés de ravitaillement et d'existence. -

Sur ce dernier point, la question des salaires, est de plus en plus agitée dans les milieux ouvriers et des réclamations parviennent fré-
quemment à l'Inspection du travail. -

Dans la région de FLERS, notamment (région la plus industrielle du département), se manifeste une certaine inquiétude que les majora-
tions de salaires accordées par les arrêtés régionaux ne suffisent plus à calmer. On espère, toutefois, que l'augmentation générale des sa-
laires qui doit intervenir dans quelque temps, apportera un apaisement à ces réclamations. -

Les mêmes considérations sont à retenir pour l'ensemble des pe-
tits fonctionnaires et des petits rentiers, qui se plaignent d'un ni-
veau de vie trop bas.

Enfin, il serait désirable que des mesures soient prises en vue de la fourniture possible de vêtements et de chaussures pour l'hiver prochain à la population ouvrière, laquelle n'aura certainement plus

..

de quoi se vêtir convenablement.

En résumé, l'assiduité de la prolongation des hostilités, anxiété de passer un nouvel hiver plus difficile que l'an passé par manque de chaussures et d'effets d'habillement ou crainte de ne pouvoir les acheter par suite de l'augmentation continue des prix, tel est actuellement ce qui caractérise l'état d'esprit des ouvriers ornais.

Le Département de l'Orne a été dans l'ensemble pour l'Allemagne très favorable.

CI SITUATION ECONOMIQUE .

Ci-joint(annexe N° 7) un état nominatif des principales entreprises industrielles ou commerciales de l'Orne, comportant leurs effectifs actuels et celui des étrangers par nationalité.

Les établissements importants sont situés dans la région de FLERS (industrie textile) et RAI-AUBE près de Laigle (Tréfileries).

La situation du textile est plus particulièrement reflétée par la SOCIETE GENERALE DES TISSAGES & FILATURES DE FLERS, laquelle occupait avant guerre plus de 2.000 ouvriers; 1800 en Septembre 1940 et actuellement 1548, dont les 2/3 environ sont des femmes.

La Société des Procédés LOTH à ATHIS(fabrication d'appareils de T.S.F.) emploie 648 ouvriers,

Les établissements LUCHAIRE à MEISSEI(fabrications de guerre), 288, la Compagnie Générale d'Electro-Métallurgie et l'Usine des Toiles Métalliques de la Compagnie Générale d'Électricité à RAI-AUBE, près de Leigle, occupent 743 ouvriers.

Suivant renseignements recueillis tant dans le département qu'à l'Inspection du Travail, la situation économique dans l'Orne peut se résumer ainsi:

Industries textiles : Une décision du Comité d'Organisation qui prolonge la durée du travail de 40 heures a amené les Chefs d'établissements à licencier une partie de leur personnel? Les ouvriers ainsi licenciés, sont en presque totalité, occupés à d'autres travaux, notamment des travaux agricoles.

Une partie du personnel qui aurait dû être licencié, a été conservée par les employeurs qui l'occupent à divers travaux d'aménagement des établissements ou à des travaux qui, jusque là, n'étaient pas exécutés dans ces établissements.

Toutefois, ces mesures ne sont que temporaires et lorsque les derniers stocks seront épuisés, il est à prévoir qu'un certain nombre d'ouvriers se trouvera sans travail.

Industrie des métaux : Six établissements du département ont reçu l'ordre des autorités allemandes de fermer à compter du 10 Août prochain, en vertu de l'ordonnance du 25 Février 1942:(Manufacture d'emboutissage de Bagnélet à Alençon:130 - Fonderie TESTE à Alençon:37 - Fonderie du Moulinet et Forges de Ciney à Sées:44 - LEMOINE à Tinchebray:37 - LEMARCHAND à Fresnes:56 personnes occupées)

Il paraîtrait que trois autres établissements, probablement des métaux, ont reçu l'ordre de fermer par la fin du mois d'Août. Les employeurs essaient cependant, pour la plupart, de faire revenir les autorités allemandes sur leur décision.

Les autres établissements travaillent généralement 40 sinon 48 heures par semaine, en s'approvisionnant au jour le jour, en matières premières et en combustible.-

vers châ
